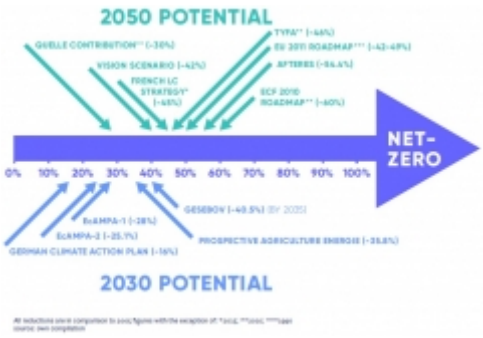
Neutralité carbone pour l'agriculture européenne en 2050 : comment y parvenir ?

18 avril 2019

L'Institut pour une politique européenne de l'environnement (IEEP) a publié, en février 2019, un rapport sur les pistes pour parvenir à la neutralité carbone de l'agriculture en 2050. Ce travail s'inscrit dans le cadre d'une réflexion plus large lancée par la Fondation européenne pour le climat (ECF) sur les trajectoires pouvant mener à une Europe décarbonée à cet horizon temporel, et dans le contexte de l'Accord de Paris. Dans l'Union européenne, l'agriculture produisait en 2016 10 % des émissions totales de gaz à effet de serre (GES), avec de très fortes variations nationales (de 3 à 33 %).

Les auteurs dressent d'abord le bilan d'une quinzaine d'exercices de prospective récents, menés à l'échelle européenne ou nationale, sur l'évolution du secteur agricole à l'horizon 2030 ou 2050, en comparant les trajectoires de décarbonation anticipées. Deux constats s'imposent : *i)* il n'y a pas de consensus sur les leviers les plus efficaces de réduction des GES, ni sur l'ampleur de ces réductions, *ii)* aucun des scénarios n'atteint une neutralité carbone à 2050. Les auteurs estiment l'écart à l'objectif de neutralité entre 323 à 565 MtCO2eq.

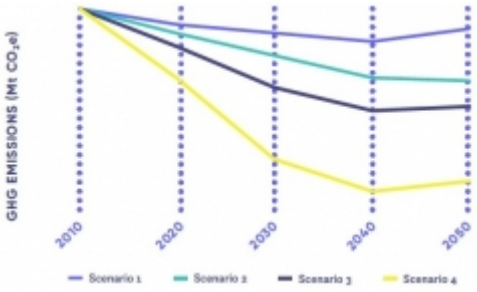
Comparaison des études prospectives et de leurs scénarios les plus ambitieux, pour le secteur agricole, en termes de réduction d'émissions de GES, aux horizons 2030 et 2050



Source : IEEP

Les auteurs considèrent ensuite quatre scénarios plus ambitieux (*CTI 2050 roadmap tool*, figure ci-dessous), *via* un élargissement du périmètre de comptabilisation des émissions de GES aux stocks de carbone des sols et de la biomasse, actuellement hors inventaire CCNUCC pour l'agriculture. Ils prennent aussi en compte l'optimisation de trois facteurs de réduction : gains d'efficacité au niveau de la production, changement du mix agricole, stockage du carbone dans les sols agricoles. Les deux premiers scénarios reposent uniquement sur des mesures d'efficacité (scénario 1) et de changements de production (2), le troisième combine les deux approches (3). Tous les trois permettent de réduire la surface arable nécessaire à la production agricole, alors utilisée en prairie permanente. Le quatrième scenario est similaire au troisième, le surplus de terres arables étant converti en forêt.

Potentiel schématique de réduction des GES pour le secteur agricole à horizon 2050, selon les quatre scénarios (*CTI 2050 roadmap tool*)



Source : IEEP

Selon les auteurs, sous l'hypothèse de la permanence des capacités de stockage, ce n'est qu'en procédant à un changement massif d'usage des sols agricoles vers la forêt et les prairies permanentes qu'il sera possible d'approcher la neutralité carbone. Toutefois, même dans le scénario 4, il restera 90 MtCO2eq/an à compenser. Enfin, le rapport reconnaît que la neutralité carbone peut se retrouver en concurrence avec d'autres objectifs environnementaux (ex. : biodiversité) ou socio-économiques.

Claire Bernard-Mongin, Centre d'études et de prospective

Source : IEEP